



Commune de MARCHIN

Assemblée du Conseil communal

Conformément à l'article L 1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la séance du Conseil communal qui se tiendra

le mercredi 28 juin 2017 à 20 heures,

en la salle du rez-de-chaussée de la

Résidence « La Belle Maison » rue Émile Vandervelde n°6A à 4570 Marchin.

Fait à Marchin, le 16 juin 2017

Par le Collège,

La Directrice Générale,

Carine HELLA



Le Bourgmestre,

Eric LOMBA

Ordre du jour

SÉANCE PUBLIQUE

Grades légaux

1. C.P.A.S. – Statut pécuniaire du Directeur(trice) Général(e) – Décision du C.A.S. – Décision

Travaux

2. Chantiers sous, sur et au-dessus des voiries et des cours d'eau – Adhésion à l'asbl PoWalCo – Décision
3. Fonds Régional pour les Investissements Communaux (FRIC) - Plan d'Investissement Communal (PIC) 2017-2018 - Modification du Plan d'Investissement Communal initial - Décision

Culture

4. Centre Culturel de Marchin asbl - Bilan 2016 - Budget 2017 – Rapport d'activités - Décision
5. Chapiteau - Contrat de bail à intervenir entre la Commune et le propriétaire – Décision

Sports

6. Marchin Sport – Réalisation d'un terrain synthétique – Accord de principe sur le cofinancement de la Commune - Décision

Agence de Développement Local (ADL)

7. ADL - Compte 2016 – Décision

Finances

8. Procès-verbal de vérification de l'encaisse du Directeur financier au 31/03/2017 – Prise acte

HUIS CLOS

Enseignement communal

1. Désignations à titre intérimaire - Ratification